

Appel à contributions 2025-3

Date limite de réponse à l'appel à contributions : 15 février 2025

Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale 2025-3

Dossier thématique « Genre et santé au travail »

Coordination par :
Alexandre Charbonneau, Pascale Lorber, Loïc Lerouge

ARGUMENTAIRE

Depuis plusieurs années, le champ des sciences juridiques s'est ouvert aux études de genre et aux questionnements et méthodes qui les caractérisent, donnant lieu à des collaborations fructueuses avec d'autres disciplines relevant des sciences humaines et sociales. Cette rencontre entre droit et genre a été prolifique, et s'est concrétisée à différents niveaux. Sans prétendre ici être exhaustif, celle-ci a donné lieu : 1) à la mise en place d'initiatives plus inclusives permettant une meilleure représentation de la population, dans sa diversité, au sein des instances et des lieux où le droit s'écrit, se pratique et se pense ; 2) à un réexamen des corpus nationaux et internationaux afin d'identifier la dimension « genrée » du vocabulaire employé et des représentations sociales qui y sont reflétés ; 3) à une progressive inscription du genre dans des dispositifs juridiques destinés à apporter une protection à des catégories de personnes présentant des facteurs de vulnérabilité variés, au-delà des seules inégalités fondées sur le sexe, laissant présager d'une meilleure prise en compte de leur diversité (orientation sexuelle, identité sexuelle, âge, handicap, origine sociale...) et de leur caractère cumulable (intersectionnalité) dans l'avenir. Pour se limiter à la seule Organisation internationale du travail, l'initiative engagée dans le cadre du Mécanisme d'examen des normes visant à mesurer les implications du recours à des termes et références genrés et autres termes et références obsolètes et inappropriés dans toutes les normes internationales du travail, l'adoption de la Convention n°190 sur la violence et le harcèlement, de 2019, tout comme la politique de diversité et d'inclusion que l'Organisation exprime vouloir s'appliquer à elle-même, à tous les niveaux de sa gouvernance, sont un bon exemple de ces transformations.

Dans le champ du droit de la santé au travail, la question du genre a également fait son irruption et conduit des auteurs à réinterroger les mécanismes de prévention et de réparation à la lumière de ces facteurs de vulnérabilité¹. L'objet du présent appel à contribution est de proposer, à l'automne 2025, un dossier thématique qui rendrait compte, dans une approche comparative et internationale, de l'état des recherches en la matière et des transformations sociales qu'elles identifient, analysent et parfois induisent, avec l'adoption de dispositifs nouveaux (législatifs conventionnels) qui viennent faire évoluer notre compréhension de la santé au travail.

¹ K. Lippel et R. Cox, « Invisibilité des lésions professionnelles et inégalités de genre : le rôle des règles et pratiques juridiques, in A. Thébaud-Mony, V. Daubas-Letourneux, N. Frigul et P. Jobin (ed), *Santé au travail : approches critiques*, La Découverte, p. 153 ; Dossier « Genre et santé au travail », *Raison présente*, 2014, n°190.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Les contributions pourront aborder à titre indicatif les points suivants :

- 1) Grossesse et maternité :** De la mise en œuvre des dispositifs de protection genrés et des revendications émanant des « groupes majoritaires » (congés parentaux).
- 2) Santé et charge de travail :** En quoi l'approche par le genre permet de mieux saisir la question de la charge de travail (professions genrées, travail précaire, télétravail ; charges familiales et articulation de la vie professionnelle / personnelle et familiale) et quels sont les leviers pour agir en prévention ?
- 3) Genre et acteurs de la prévention :** Quelle appropriation des nouvelles revendications (suivi adapté dans le cadre de la médecine du travail ; congé menstruel ; ménopause ; accompagnement des transitions de genre...) ?
- 4) Santé au travail et santé sexuelle :** Contraception ; articulation avec le planning familial ; prévention des maladies sexuellement transmissibles.
- 5) Droit à la santé et non-discrimination en matière d'emploi et de profession :** Approche par les droits fondamentaux et articulation des logiques de protection (test de grossesse obligatoires dans certaines professions).
- 6) Violences conjugales et domestiques :** Conséquences sur le travail et la santé des victimes ; responsabilités des acteurs du travail en matière de prévention et d'accompagnement des victimes sur le plan social, médical et judiciaire.

Recommandations aux auteurs

Format des contributions attendues

Les contributions attendues seront de langue française, anglaise ou espagnole, d'un volume maximal de **40 000 signes**, espaces compris.

Par ailleurs, les manuscrits devront être accompagnés des éléments suivants :

- Le titre de l'article ;
- 5 mots clés permettant d'identifier le contenu de l'article ;
- Un résumé de 500 caractères ;
- L'institution de rattachement, le titre, l'adresse postale et électronique de l'auteur ;
- Les références bibliographiques de l'auteur (deux publications au choix).

Calendrier

- Date limite pour les propositions d'articles (résumé + titre) : **15 février 2025**
- À : isabelle.daugareilh@u-bordeaux.fr et alexandre.charbonneau@u-bordeaux.fr
- Copie à : revue.comptrasec@u-bordeaux.fr et mathilde.nicoli@u-bordeaux.fr
- Date limite de réponse aux auteurs : début mars 2025
- Date limite de remise des articles : 1^{er} juin 2025

Nota Bene : La Revue RDCTSS publie des textes originaux soumis à une évaluation anonyme par deux experts.